

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU LUNDI 22 MARS 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni au Foyer Omer Caron (en raison de la crise sanitaire), ce lundi 22 Mars 2021 à 18h30, sous la présidence de Jean-François CARON, Maire

Etaient absents excusés et avait donné procuration : Hervé STOCKMAN – Patricia HOFFMANN – Mélanie RYCKEWART – Christophe BASSEZ – Sophie FAILLY

Après avoir désigné Patrick PIQUET-BACQUET, Secrétaire de Séance, et approuvé le compte-rendu de la séance du 7 Décembre 2020, l'assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Prend acte** des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :
  - DEC 14/2020 : Location de la Halle Salengro – Augmentation du tarif
  - DEC 15/2020 : Location des salles – Augmentation des tarifs
  - DEC 16/2020 : Augmentation des tarifs des concessions au cimetière communal, des concessions de cavurnes, des cases de columbarium et de la dispersion des cendres
  - DEC 17/2020 : Augmentation des loyers des bâtiments communaux
  - DEC 18/2020 : Mise à disposition de la salle polyvalente de la Médiathèque et tarif de location
  - DEC 19/2020 : Avenant n°1 au marché des assurances portant sur le lot n°2 : assurance flotte automobile et risques annexes
  - DEC 20/2020 : Contrat de maintenance des logiciels de gestion du service Etat-Civil
  - DEC 01/2021 : Ligne de trésorerie interactive
  - DEC 02/2021 : Contrat de maintenance du matériel de vidéoprotection du cimetière communal
- **Approuve** le compte de gestion exercice 2020 du trésorier de Lens-Municipale pour le budget principal Commune

- **Approuve** le compte de gestion exercice 2020 du trésorier de Lens-Liévin pour le budget annexe Lotissement Faidherbe
- **Approuve** le compte de gestion exercice 2020 du trésorier de Lens Municipale pour le budget annexe Production Photovoltaïque

*Monsieur le Maire sort de la salle durant l'approbation du compte administratif.  
Geoffrey MATHON prend la Présidence de l'assemblée*

- **Approuve** le compte administratif exercice 2020 du budget principal Commune
- **Approuve** le compte administratif exercice 2020 du budget annexe Lotissement Faidherbe
- **Approuve** le compte administratif exercice 2020 du budget annexe production photovoltaïque

*Retour de Monsieur le Maire dans la salle*

- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget principal Commune
- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget annexe Lotissement Faidherbe
- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget annexe production photovoltaïque
- **Approuve** le bilan de la politique foncière 2020
- **Approuve** le bilan des actions de formation des élus financées par la commune pour l'année 2020
- **Approuve** le rapport du Maire sur l'emploi de la Dotation de Solidarité Urbaine au titre de l'exercice 2020
- **Vote** le Débat d'Orientation Budgétaire 2021 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire
- **Approuve** le plan de financement relatif au programme 2021 des investissements éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour le remplacement de la toiture de la Salle Caullet
- **Approuve** la cession du véhicule immatriculé 6595 TE 62, déclaré épave
- **Décide** d'adhérer au groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et les communes volontaires, dont la ville de Loos-en-Gohelle, pour l'entretien et la maintenance des équipements de sécurité incendie
- **Décide** d'adhérer au groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et les communes volontaires, dont la ville de Loos-en-Gohelle, pour les contrôles, vérifications périodiques et diagnostics de divers équipements et installations

- **Décide** d'adhérer au groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et les communes volontaires, dont la ville de Loos-en-Gohelle, pour la location et la maintenance de défibrillateurs
- **Décide** d'adhérer au groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et les communes volontaires, dont la ville de Loos-en-Gohelle, pour l'achat de masques alternatifs et de solution hydro-alcoolique durant le confinement
- **Renouvèle** la convention entre la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) et la ville de Loos-en-Gohelle déterminant l'intervention foncière à mettre en œuvre dans le cadre de la politique foncière communale
- **Sollicite** des subventions dans le cadre du démonstrateur de la conduite du changement en matière de Ville et Territoire Durable
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Office de Tourisme de Lens-Liévin, portant sur l'organisation des visites dans le cadre du DDTour, et ainsi régulariser les conditions financières
- **Sollicite** des subventions dans le cadre des travaux de rénovation du Stade SIKORA consistant au remplacement du revêtement du terrain, des abris-touches, des équipements de terrain et d'une modification de l'éclairage en lien avec la stratégie TEPOS
- **Sollicite** auprès de la CAF les subventions concernant les actions « Temps en famille » dans le cadre des financements Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) pour les ateliers parents-enfants, les ateliers pour les parents et les ateliers pour les bébés
- **Décide** de payer à l'association « Œuvre du Livre du Liévinois » une subvention de 25 Euros par enfant loossois fréquentant le Lycée Léo Lagrange (section générale) de Bully-les-Mines et le Lycée Henri Darras de Liévin, pour l'année 2021
- **Décide** le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période allant du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 30 septembre 2021
- **Décide** de fixer le taux de promotion pour les avancements de grade à 100% afin que chaque agent, s'il remplit les conditions requises, puisse être nommé au grade supérieur
- **Confirme** le souhaite de la commune de s'engager dans le dispositif Territoire Engagé pour la Nature (TEN)
- **Décide** d'accepter le dépôt d'un dossier de candidature à l'appel à projets en faveur de la restauration écologique et des aires protégées sur le site des terrils du 11/19
- **Accepte** la location à titre gratuit des parcelles AN 106 et 107 situées Impasse à Lachery à Madame KURCZYK Laurie, pour une durée de 5 ans
- **Approuve** la désaffectation et le déclassement du domaine public communal d'une partie de la parcelle AM 362, sise Rue Fortuné Caron, comprise dans l'emprise foncière du Lotissement Desaix

- **Décide** l'acquisition puis l'incorporation dans le domaine privé puis public communal des espaces communs et équipements annexes des résidences Rue Desaix
- **Décide** l'acquisition puis l'incorporation dans le domaine privé des espaces communs et équipements annexes des résidences Rue Desaix
  
- **Informations et questions diverses**

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Loos-en-Gohelle, le 24 Mars 2021

Jean-François CARON,  
Maire de Loos-en-Gohelle